 LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de la Santé Direction de la santé	Memento Port des dosimètres	ENR – ECC - 1001	
		Version n° 01	Page 1 sur 3
		Date d'application	04/10/12

Instructions de port pour dosimètres individuels

I. Qui ? Chaque **dosimètre individuel** est personnel et ne peut être porté que par une seule personne. Il ne peut être cédé ou prêté à d'autres personnes. L'identité du porteur, son service d'activité, ainsi que la période de port (mois pairs et impairs) sont indiqués sur l'étiquette du dosimètre.

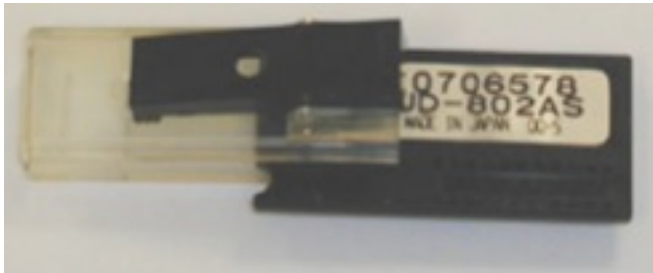
II. Quand ? Le dosimètre doit être porté à chaque fois qu'une exposition aux rayonnements ionisants est susceptible à contribuer au résultat de surveillance dosimétrique. En pratique, les porteurs de dosimètres doivent le porter en zones contrôlée et en zone surveillée (p.ex. service d'imagerie médicale, radiothérapie, radiographie industrielle, etc.).

III. Comment ? Le dosimètre doit être positionné correctement et complètement dans le porte-dosimètre comme le montrent le cliché ci-après. Le côté du clip doit toujours être dirigé vers le porteur du dosimètre.



CORRECT

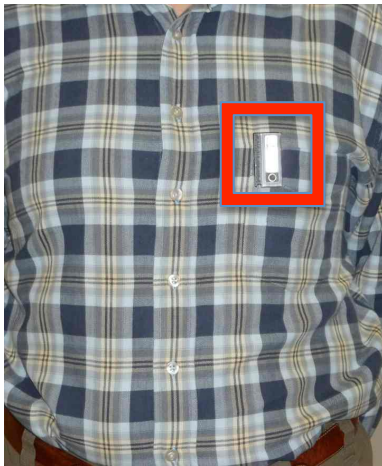
L'image suivante montre un dosimètre qui n'est pas complètement inséré au porte-dosimètre.



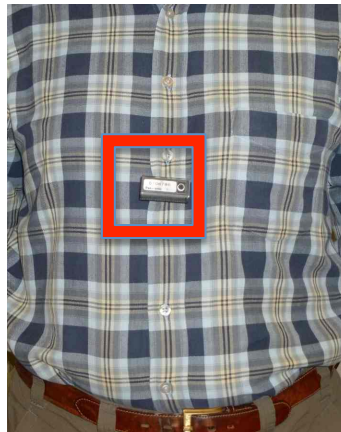
FAUX

Il est de la responsabilité du porteur du dosimètre d'insérer le dosimètre correctement (complètement) dans le porte-dosimètre et d'attacher celui-ci à ses vêtements lors du travail. Le porte-dosimètre avec le dosimètre correctement positionné doit être fixé entre la taille et la poitrine pour les dosimètres de type « corps entier » (voir clichés ci-dessous).

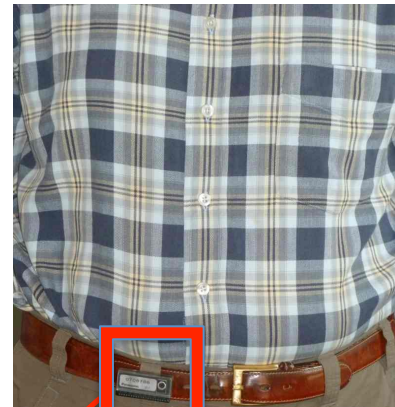
Correct :



Correct :



Correct :



Les femmes enceintes portent leur dosimètre au niveau de l'abdomen (à proximité de la ceinture).




Correct



FAUX (sauf si rayons viennent d'en bas)

Si la direction principale du rayonnement diffère de celle d'en face, on peut – en accord avec le responsable du contrôle physique de l'entreprise surveillée également positionner le dosimètre sur la personne surveillée dans la direction principale de la source, en évitant toutefois les situations, où un bras pourrait atténuer le rayonnement parvenant au dosimètre (en informer le Service de Dosimétrie ; indication sur la fiche de demande).

 LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de la Santé Direction de la santé	Memento Port des dosimètres	ENR – ECC - 1001	
		Version n° 01	Page 3 sur 3
		Date d'application	04/10/12

Si des équipements de protection individuelle sont portés et si le tronc est protégé (par ex. : par un tablier plombé), le dosimètre est à porter en dessous de cette protection.

IV. Stockage : Le dosimètre doit être stocké à l'abri de sources de chaleur, de rayonnement, de lumière intense, d'humidité et d'agents chimiques (penser à le sortir des vêtements avant leur nettoyage qui rend les dosimètres généralement inutilisables) et biologiques.